ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS AU CONSEIL D'ECOLE

CALENDRIER ELECTORAL année 2021 / 2022

- → Dépôt de la liste électorale (bureau de direction) au plus tard le vendredi 17 septembre.
- → Dépôt des listes / déclarations de candidatures (affichage) au plus tard le lundi 27 septembre.
- → Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté, le mercredi 29 septembre.
- → Remise des bulletins de vote par les listes le jeudi 30 septembre.
- → Remise des bulletins de vote aux parents ou envoi postal le vendredi 1er octobre.
- → date du scrutin :

vendredi 8 octobre

- Vote par correspondance.

Le bureau des élections